**ADEME : relance de la campagne " Economies d'énergie. Faisons vite, ça chauffe ! "**

**02/12/2005**

[Retour au sommaire  
**Communiqués de presse**](http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=12527)

**« Economies d’énergie. Faisons vite, ça chauffe ! »  
Alors que le prix du pétrole reste élevé, Nelly OLIN et François LOOS ont  
demandé à l’ADEME d'amplifier la campagne en faveur des économies d’énergie**

**Dans un contexte général de cours internationaux du pétrole élevés, les Ministres de l’Ecologie et du Développement Durable et de l’Industrie affirment une nouvelle fois leur volonté de sensibilisation durable des Français à la nécessité de faire des économies d’énergie. La modification de nos comportements de consommation, en particulier pour le transport et le chauffage est un enjeu économique, énergétique et écologique majeur. Une nouvelle vague de spots TV de la campagne de mobilisation nationale sur les économies d’énergie et le changement climatique « Economies d’énergie. Faisons vite, ça chauffe ! », préparée par l’ADEME (l’Agence de l’Environnement et de la Maîtrise de l’Energie) et dédiée principalement au prix du carburant, est diffusée du 25 novembre au 13 décembre 2005.**

**Une nouvelle vague de spots TV pour passer de la parole aux actes**  
Volet "sensibilisation du grand public aux économies d'énergie" de la Loi d'orientation sur l'énergie et inscrite dans Plan Climat, lancée en mai 2004 pour 3 ans, la campagne de mobilisation nationale de l’ADEME sur les économies d’énergie et le changement climatique « Economies d’Energie. Faisons vite, ça chauffe ! » revient sur les écrans. Dans un climat général de cours internationaux de prix du pétrole élevés, le gouvernement s’attache plus que jamais à sensibiliser le grand public en relançant la campagne de l'ADEME « Faisons vite, ça chauffe ! » avec une nouvelle vague de spots TV diffusée du 25 novembre au 13 décembre en France métropolitaine et dans les DOM. A travers ces spots qui reprennent le principe du micro-trottoir, les téléspectateurs (re)découvrent les bons conseils pour passer de la parole aux actes en matière d’économies d’énergie : par exemple, prendre les transports en commun pour les petits trajets plutôt que la voiture ou encore éviter de chauffer les pièces qui ne sont pas occupées.

**Une campagne de mobilisation à l’orée de sa 3ème année :**

Avec cette nouvelle vague de spots, la campagne s’inscrit plus fortement dans le quotidien des Français et entame sa 3ème année d’existence. Dans ce cadre, l’ADEME présentera, le 13 décembre prochain à 16h30 à Bercy, au cours d'une conférence de presse des ministres Nelly Olin, ministre de l’Ecologie et du Développement durable, et François Loos, ministre délégué à l’Industrie, le bilan 2005 des actions menées.  
L’état de l’opinion publique qui a évolué en passant de la parole aux intentions vers la mise en oeuvre d’actes concrets sera mis en lumière. Ce sera également l’occasion de présenter les perspectives 2006 de la campagne « Economies d’énergie. Faisons vite, ça chauffe ! » comme la promotion, auprès du grand public et des partenaires professionnels, du crédit d’impôts, pour l’installation d’équipements énergétiquement performants et l'acquisition de systèmes utilisant des énergies renouvelables, qui sera renforcé dans le cadre de la loi de finance pour 2006.

**La campagne "Economies d’énergie. Faisons-vite, ça chauffe ! " en bref**  
  
Lancée en mai 2004 par l'ADEME, la campagne "Economies d’énergie. Faisons vite, ça chauffe !" vise à informer les citoyens du lien existant entre les changements climatiques, la facture énergétique et les modes de consommations d'énergie et à les convaincre qu'ils peuvent agir efficacement, individuellement et collectivement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et leur facture d’énergie. Pour être efficace et changer véritablement les comportements, cette initiative s'inscrit dans une stratégie pluriannuelle, jusqu'en 2006. Elle s'appuie sur deux volets essentiels : une campagne de communication média (télévision, radio, Internet) et des actions de partenariat (plus de 1500 actions ont été recensées en 2004). Vous trouverez toutes les informations de la campagne sur le site [www.ademe.fr/faisonsvite](http://www.ademe.fr/faisonsvite)  
  
  
  
**L’ADEME en bref**  
  
L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous la tutelle conjointe des ministères de l'Ecologie et du Développement durable, de l'Industrie et de la Recherche. Elle participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. L'agence met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public et les aide à financer des projets dans cinq domaines (la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit) et à progresser dans leurs démarches de développement durable. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=41CA1FAD04581992526928012A4405AD1112189187024.gif | [http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=5D373270F9EC2873744652EE67F1831D1118992424820.jpg](http://www.planete-nature.org/) | [http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=41CA1FAD04581992526928012A4405AD1112189194333.jpg](http://www.ademe.fr/htdocs/actualite/campagne_energie04/grand_public/presentation.htm) |

**Contact**

* Relations Presse TBWA/CORPORATE

[Hélène Saint-Raymond](mailto:helene.saint-raymond@tbwa-corporate.com)    
Tél. 01 49 09 85 77 ou fax 01 49 09 27 09